

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

**DU 16 OCTOBRE 2017**

Deux mille dix-sept, le seize du mois d'octobre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de Saint-Antoine s'est réuni à la mairie, sous la présidence de madame PRÊTRE Brigitte, Maire.

**Sont présents :** Mesdames Brigitte PRETRE, Laurence BASSI, Messieurs Nicolas PAILLARD, Joël VIONNET, Philippe CHAPUIS, Jean-Sébastien GRESARD, Emmanuel FRANCHINI, Julien LAURENT, David GUZZON

Absent excusé : Eric MAILLET donné procuration à Madame Brigitte PRÊTRE

**Secrétaire de séance :** Jean Sébastien GRESARD

## **1) Approbation du procès-verbal du 04 septembre 2017**

Le procès-verbal du 04 Septembre 2017 est approuvé à l'unanimité des présents par le conseil municipal.

## **2) FSL / FAAD**

Tous les ans, une participation financière est demandée par le Département, en ce qui concerne d'une part le FSL (fonds de solidarité pour le logement) et d'autre part le FAAD (fond d'aide aux accédants à la propriété en difficulté).

Madame le Maire fait un rappel sur les caractéristiques des deux différentes aides.

A savoir que l'an passé la commune a participé au FSL, le conseil municipal reconduit cette participation à hauteur de 0.61€ par habitant, par vote à main levée 10 voix pour.

En ce qui concerne le FAAD, le conseil municipal est contre la participation à cette aide par 9 voix et une abstention.

## **3) Périscolaire de Métabief**

Madame le maire nous fait part d'une demande financière de la commune de Métabief pour l'investissement du bâtiment périscolaire/cantine et multi accueil qui à ce jour n'est pas finit.

Le conseil municipal est surpris de cette demande, étant donné qu'il n'y a jamais eu de concertation par rapport à cet investissement. Au vu du document reçu de la mairie de Métabief, ainsi que des montants inscrits, le conseil municipal demande plus de détails sur ses chiffres, entre autres quelles sont les subventions à recevoir sur cet équipement. Si pas de mutualisation des 5 communes, pas d'accès prioritaire au périscolaire pour les enfants.

## **4) Noel 2017**

Madame le Maire rappelle que pour les enfants de 0 à 6 ans un cadeau est offert par la commune pour un budget entre 22€ et 25€ maximum. Entre 7 ans et 12 ans ils se verront attribuer un bon d'achat de 25€ (Commerces du Grand Pontarlier). Les enfants de plus de 12 ans participant au théâtre auront également un bon d'achat. La commune prend en charge le goûter et les boissons du spectacle.

Pour les personnes de 70 ans et plus nous ferons une corbeille pour un budget entre 52€ et 55€.

Le conseil municipal valide ces choix, par vote à main levée, soit 10 voix pour.

## **5) Terrain de jeux**

Nous avons demandé un devis à l'entreprise Boucard Mont-d'Or pour la réalisation d'une piste de vélos pour les enfants, à créer sur le terrain au centre du village pour un montant de 5621€, ainsi qu'un socle de béton pour la mise en place d'une table de ping-pong pour un montant de 1559.25€.

En raison des caractéristiques techniques ( 35m2 de socle pour l'entreprise Boucard contre 10m2 pour Amc Diffusion) et au vue du montant du devis de la société AMC diffusion, notre choix se fait auprès de l'Entreprise Boucard Mont-d'Or.

Le conseil municipal valide ce devis à l'unanimité des présents soit 10 voix pour.

## **6) Evaluation de l'air dans les ERP**

Madame le maire nous informe qu'elle a assisté à une réunion d'information organisée par la DREAL et L'ARS pour effectuer le contrôle de l'air ainsi que des systèmes d'aération dans les écoles maternelles, primaires, et les établissements recevant du public. Les échéances arrivent très vite, car certaines choses doivent être faites avant le 31/12/2017 principalement dans les écoles. L'air doit être mesuré autant à l'intérieur qu'à l'extérieur et ce, sur une durée de 4 jours 1/2, égal à un temps scolaire, et ce avant le 1er janvier 2020 pour les accueils de loisirs et l'enseignement du 2<sup>ème</sup> degré, 2023 pour les autres établissements. Nous allons réfléchir avec les collègues de la communauté de communes pour travailler ensemble sur ce dossier.

Il est fortement conseillé de bien ventiler les salles de classe pendant les récréations, ainsi que pendant le ménage et surveiller que les ventilations sont bien dégagées.

## **7) Maître d'œuvre Voiries 2018**

- Esplanade du Fort : une réunion avec le maître d'œuvre a eu lieu vendredi 13 octobre pour faire le point sur la finalisation des travaux et nous envoyer le décompte final. Une erreur a été constatée sur la table d'orientation, en effet le nom du village de Remoray a été écorché.

L'entreprise propose de reprendre la table pour faire un défonçage et corriger le nom, le conseil veut que le nom soit inscrit sur la partie défoncée et non sur le côté ou plus haut, ou plus bas.

- Travaux 2018/2019 : Mr Joel Vionnet nous fait part des travaux à réaliser sur l'ensemble des rues Delevrat, Rochat, Marais, Fresnes, Fontaine, et Clargenat.

L'ensemble du conseil approuve à l'unanimité la réalisation de tous ces travaux, par vote à main levée 10 voix pour.

Sécurité rue du Rochat et Delevrat : Madame le Maire nous expose un plan sur lequel notre Maître d'œuvre a travaillé, tout en tenant compte du sondage qui a été fait auprès des administrés des rues en question. L'idée des plateaux surélevés est retenue (le nombre et l'emplacement sont à définir), mais des questions de sécurité se posent encore, le prochain rendez-vous se fera dans la première quinzaine de novembre, pour finaliser ce dossier.

## **8) Questions Diverses**

- Madame le Maire fait le point sur la préparation de l'inauguration de l'esplanade du fort, un plan Vigipirate doit être mis en place, pour la venue des personnalités et des 110 administrés qui ont répondu présent.

- La cérémonie du 11 novembre aura lieu à JOUGNE qui veut participer au regroupement pour le 11 novembre mais pas encore pour le 8 mai.

- Monsieur Philippe ALPY a demandé une réunion au sein de la CCLMHD pour informer les élus des soucis que rencontre la station de Métabief. De gros investissements doivent être faits sur les secteurs de Piquemiette et Super Longevilles à hauteur de 13 millions d'euros. Le département apporterait une aide de 50%. En complément, l'aide de la com com est donc sollicitée afin de pouvoir maintenir ouverts les 2 secteurs en question après 2020.

- La commune a demandé à Monsieur Chauvin de faire des travaux d'élagage et d'épaveuse sur la route du fort, ceci était nécessaire, tout a été fait avant l'inauguration, le coût sera d'environ 4000€.

- Notre employé de commune a réparé le passage canadien avant l'esplanade du fort et il a repeint la porte d'entrée de la mairie, un double vitrage et une serrure 4 points seront installés.

- Un conseiller demande si la commune peut participer financièrement à l'achat du forfait de ski de descente pour les enfants du village. Le sujet est complexe, une question se pose au sein du conseil, est-ce qu'il faut aider aussi dans d'autres sports ? Une réflexion s'impose, il faut voir avec la perception concernant la possibilité d'instaurer une aide aux pratiques sportives ou culturelles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50